

Comparaison des coûts de production du porc charcutier dans l'Union Européenne

Y.SALAÜN, O.TEFFÈNE

*Institut Technique du Porc
Pôle Économie - B. P. 3, 35650 Le Rheu*

Comparaison des coûts de production du porc charcutier dans l'Union Européenne

Les coûts de production du porc charcutier sont comparés dans cinq pays européens : Belgique, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni, et France.

Après une définition du coût de production et des exigences méthodologiques, les sources disponibles sont analysées en recherchant une homogénéité maximale de contenu et de définition. Leur représentativité est discutée.

Les résultats exprimés en FF au taux de change courant se rapportent à l'année 1993. Il aboutissent à des écarts notables de coûts de production : le Royaume-Uni se distingue par les coûts les plus faibles, sur lesquels pèsent cependant des réserves sur le niveau des charges de structure ; au-delà, la France et le Danemark présentent des situations proches et les plus favorables, avec environ 10 FF/kg de carcasse produit, tandis que les Pays-Bas, avec 10,60 FF, sont pénalisés par des charges non alimentaires importantes, et que la Belgique, avec 10,65 FF, tient la dernière place en raison de prix d'aliments élevés et de performances médiocres.

La structure des coûts se différencie également selon les pays : le coût alimentaire est le plus faible au Danemark (de 5 à 5,60 FF), puis aux Pays-Bas (de 5,40 à 5,70 FF) et en France (de 5,70 à 6 FF) ; le Royaume-Uni et la Belgique présentent les coûts alimentaires les plus élevés, soit respectivement de 5,50 à 6,40 et 6,80 FF.

Au sein d'un même pays, des écarts importants apparaissent aussi entre les différentes sources selon la dimension économique et l'origine régionale (notamment en France) des élevages "représentés" par l'échantillon ou le modèle étudié.

Slaughter pig total costs comparison in the European Union

Slaughter pig total costs are compared within five European countries : Belgium, Denmark, the Netherlands, United Kingdom and France.

Total cost definition and methodological requirements are specified, then the available data sources are analysed with a particular attention paid to contents and definitions homogeneity. Their representativeness is discussed.

The results expressed in FF at the common exchange rate regards year 1993. Actual differences can be noticed in total costs : the United Kingdom have the lowest costs but some uncertainty remains regarding fixed costs level. Furthermore, France and Denmark present close and most favourable situations i.e. about 10 FF per kg of carcass weight, whereas the Netherlands with 10.60 FF incur important non-feeding charges and Belgium with 10.65 FF got the last place because of heavy feed prices and poor technical efficiency.

Cost structure also differs according to the country : feed cost is the lowest in Denmark (from 5 to 5.60 FF), then in the Netherlands (from 5.40 to 5.70 FF) and in France (from 5.70 to 6 FF) ; the United Kingdom and Belgium present the highest feed costs, respectively from 5.50 to 6.40 and 6.80 FF.

Within each country, large variations arise between the data sources, in relation with the size and the regional location (especially in France) of the herds included in- or represented by the sample or the model.

La concentration géographique et structurelle de la production porcine observée depuis plusieurs années dans l'Union Européenne traduit la compétition très vive à laquelle sont confrontés ses principaux bassins de production. Dans ce contexte, la maîtrise des coûts de production figure au tout premier rang des composantes de la compétitivité.

Le niveau et le contenu des coûts de production dans les principaux pays de l'Union Européenne peuvent présenter des différences et/ou des convergences susceptibles d'affecter leurs positions concurrentielles respectives. Il est en particulier important de positionner la France par rapport à ses partenaires.

Dans cette approche comparative visant à établir le niveau des coûts de production européens et à en dégager les points clés, les sources majeures d'information sont répertoriées et analysées, en France et dans quatre autres pays européens : Belgique, Danemark, Pays-Bas, et Royaume-Uni. L'analyse porte sur l'année 1993.

En raison de la diversité des méthodes d'approche rencontrées, un travail méthodologique important est conduit pour définir les concepts et homogénéiser les modes de calcul avant comparaison.

1. MÉTHODOLOGIE

Le coût de production d'un produit (dans le cas présent, le porc charcutier) est constitué des charges générées par l'ensemble des moyens de production mis en oeuvre, quelle que soit leur nature ou leur origine.

Cette définition comporte des exigences, notamment:

- la prise en compte des charges dites "réelles" enregistrées en comptabilité, mais aussi celle des charges "supplétives" rémunérant les facteurs de production (travail et capital) apportés par l'éleveur ou les membres de sa famille.
- la possibilité d'analyser la production porcine indépendamment des autres activités de l'exploitation dans laquelle elle s'insère, c'est-à-dire d'identifier toutes les charges imputables à l'activité porcine.
- enfin, une analyse de la représentativité de chaque source d'information retenue; à cet égard, le mode de constitution de l'échantillon et sa taille sont déterminants.

Trois types de sources peuvent être rencontrés et parfois combinés :

- les méthodes technico-économiques spécialisées, concernant exclusivement l'atelier porcin; en prolongement de l'analyse des aspects techniques et économiques, les charges non alimentaires, directes ou non, affectables à l'atelier porcin sont appréhendées.
- les méthodes de nature comptable mises en oeuvre dans des exploitations porcines spécialisées, avec la possibilité

d'affecter l'ensemble des charges, ou seulement certaines charges opérationnelles. Dans ce dernier cas, des hypothèses simplificatrices permettent l'imputation à la production porcine et la répartition par poste.

- les modèles établis à dire d'expert, reposant sur différentes sources d'information d'origine comptable, technico-économique, ou autre (prix de marché,...), chaque élément constitutif du modèle étant emprunté à la source jugée la plus représentative.

Compte tenu des présentations variées du contenu du coût de production, une grille commune d'analyse a été définie, privilégiant une partition des charges selon la nature des moyens de production engagés et/ou leur importance relative.

Au-delà de la présentation des comptes de charges, différentes modalités de calcul coexistent dans les dispositifs étudiés et requièrent une homogénéisation avant comparaison.

L'analyse est centrée sur la production du porc charcutier; cependant, celle-ci peut être assurée majoritairement dans des élevages naisseurs-engraisseurs, comme au Danemark et en France, ou au contraire majoritairement dans des unités séparées de naissage et d'engraissement comme aux Pays-Bas; cette réalité doit être appréhendée. D'autre part, les dispositifs de gestion dans certains pays traitent parfois séparément ces deux activités, y compris dans les élevages naisseurs-engraisseurs. Dans tous les cas, un compte "naiseur-engraisseur" a été établi, basé sur les résultats de cette activité, ou reconstitué à partir de ceux d'unités séparées.

Le calcul d'une unité monétaire commune repose, s'agissant d'apprécier les capacités concurrentielles respectives, sur les taux de change courants. Pour l'année 1993, les parités moyennes des différentes monnaies, exprimées en francs français, sont respectivement de 3,0493 pour le florin néerlandais, 0,8739 pour la couronne danoise, 0,1639 pour le franc belge, et 8,5064 pour la Livre Sterling.

2. LES COÛTS DE PRODUCTION OBSERVÉS DANS LES DIFFÉRENTS PAYS

Les principaux résultats sont rapportés en annexe (p 92), en FF par kilo de carcasse produit, avec le coût de production total et sa répartition en postes principaux. La présentation initiale proposée par les auteurs a été modifiée pour agréger les différents éléments de la façon la plus homogène possible selon le modèle défini.

2.1. Pour la France

Les six sources retenues se différencient à la fois par leur nature et leur champ géographique (France entière, Bretagne) :

- le **Tableau de Bord** est une méthode de gestion spécifique des ateliers porcins mise en place et gérée par l'Institut Technique du Porc (I.T.P.). Le recueil des informations à l'éle-

vage par un technicien confère aux données une bonne fiabilité ; l'adhésion volontaire des élevages (465 en 1993) n'assure pas une représentativité au plan géographique (la Bretagne est sous-représentée) et structurel (les niveaux d'investissements et de frais financiers paraissent faibles au regard d'autres informations). C'est pourquoi l'I.T.P. a établi un coût modélisé (TEFFÈNE et SALAÜN, 1996).

- le **modèle de coût I.T.P.** permet d'élaborer, chaque bimestre, un coût de production par activité à partir d'éléments issus de la source considérée comme la plus fiable ou la plus représentative ou encore permettant une actualisation rapide (coût des aliments). Les résultats sont donnés ci-après pour la France et la Bretagne.
- une référence établie à partir de comptabilités analytiques dans des exploitations spécialisées est fournie par **Comptagri-Bretagne**. L'échantillon, de taille modeste, se rapporte aux départements bretons ; les charges supplétives ne sont pas appréhendées. Seuls des coûts partiels pourront être comparés.
- deux autres sources proviennent de comptabilités générales :
 - le **R.I.C.A.** (Réseau d'Information Comptable Agricole) pour les exploitations de l'OTEX 5013, hors vendeurs de reproducteurs, dont le produit porc représente plus de 90 % du produit total. L'échantillon obtenu rassemble 37 exploitations provenant essentiellement de l'Ouest de la France.
 - les résultats publiés par le **Centre de Gestion et d'Économie Rurale des Côtes-d'Armor**. Le "hors-porc" présente des fluctuations non négligeables dans le temps. Les charges supplétives sont appréhendées sur des bases spécifiques (120 000 F/UTH et 8 % d'intérêt sur les capitaux propres).

Selon ces différentes sources, le coût de production du kilo de porc charcutier s'établit en France en 1993 à 10 F environ. Selon le modèle I.T.P., les coûts en Bretagne seraient de 0,50 F inférieurs, avec un avantage sur le coût alimentaire et la productivité, alors que les frais vétérinaires sont plus importants. Les différences affectant les coûts alimentaires sont à rattacher à la productivité des élevages, aux effets régionaux des prix unitaires des aliments et, pour les sources comptables, à la non prise en compte des frais de fabrication (répartis dans tous les autres postes de coûts).

Hors charges supplétives et hors MSA, les deux échantillons bretons d'origine comptable fournissent des valeurs assez proches : 8,66 pour Comptagri contre 8,60 pour le C.E.R. des Côtes-d'Armor, bien que les performances techniques soient sensiblement différentes. Pour les frais divers, les méthodes comptables aboutissent à des estimations de 40 à 45 % plus élevées.

2.2. Au Danemark

Quatre sources ont été analysées et comparées, portant sur

l'atelier porcin. Une autre source issue de comptabilités générales d'exploitations porcines spécialisées n'a pu être retenue, malgré l'importance de l'échantillon (939 élevages) en raison d'imprécisions sur le calcul des charges supplétives et de la non-valorisation des cessions internes qui restreignent l'intérêt comparatif au seul coût total, soit 9,73 F.

L'Institut National d'Économie Agricole (Statens Jordbrugsøkonomiske Institut, **S.J.I.**) à partir d'un échantillon représentatif de type R.I.C.A., calcule un coût de production reposant sur des éléments comptables d'entreprises spécialisées. Une affectation des charges est réalisée a posteriori par régression linéaire. Ces résultats (**série B** des publications du S.J.I.) portent sur 492 ateliers de naissance et 746 ateliers d'engraissement.

Le Département de Comptabilité et de Gestion de l'Union des Agriculteurs Danois au sein du **L.R.C.** (Landbrugets Rådgivningscenter) opère à partir de comptabilités analytiques et d'une évaluation pour certaines charges fixes. Le calcul des résultats moyens comporte en outre l'application de coefficients de redressement tenant compte de caractères structurels. Comme au S.J.I., les cessions internes et la main-d'oeuvre familiale sont valorisées.

Deux modèles technico-économiques de coûts de production sont établis par l'Union des Abatteurs Danois (Danske Slagterier, DS). Le premier est un "modèle expert" pour des élevages naisseurs-engraisseurs d'environ 250 truies, de bon niveau technique disposant de bâtiments neufs. Le second, très proche du précédent est constitué en vue de permettre l'indexation du prix du porcelet sur celui du porc charcutier ; le descriptif très analytique des composantes ne précise pas les sources d'information utilisées.

Le niveau et la structure des coûts observés montrent une certaine hétérogénéité. Les coûts totaux varient entre 9,25 et 10,00 FF tenant pour partie aux caractéristiques des élevages (plus petits, moins récents et sans doute moins mécanisés dans l'échantillon du S.J.I. ; à l'opposé, élevages plus importants dans les modèles du DS). Les résultats du L.R.C. rapportent des frais financiers élevés et des frais divers nettement plus faibles. Le DS calcule les amortissements à partir des valeurs à neuf (que nous n'avons pu corriger) et obtient des chiffres plus élevés que les deux autres références. Les différences de coût alimentaire proviennent à la fois des niveaux techniques et des prix unitaires.

2.3. Aux Pays-Bas

Le modèle de coût de production de l'Institut d'Économie Agricole de la Haye (Landbouw Economisch Instituut, **L.E.I.**) et celui du "Centre pour l'Information et la Connaissance" (Informatie en Kennis Centrum, **I.K.C.**) sous l'égide de l'Interprofession porcine néerlandaise, constituent les deux références de coûts de production du porc aux Pays-Bas.

Le modèle du **L.E.I.** provient de comptabilités d'exploitations représentatives (R.I.C.A.) avec affectation des produits et des

charges, les informations spécifiques étant collectées par un enquêteur spécialisé deux à quatre fois par an selon les besoins. Ces informations sont croisées avec des éléments modélisés et des séries externes de prix (aliments, reproducteurs) permettant une mise à jour bimestrielle.

Le modèle **I.K.C.**, de nature technico-économique, est établi en vue de calculer un prix du porcelet indexé sur celui du porc charcutier. Les coefficients techniques et les charges variables proviennent du programme néerlandais de gestion technico-économique (TEA, soit environ 900 élevages), les charges de travail et de capital sont modélisées à partir de références externes établies à dire d'expert, les prix des aliments à partir de séries du L.E.I. corrigées.

Pour les deux modèles, des correctifs ont été apportés aux poids produits en vue de leur harmonisation avec les définitions des autres pays, ainsi qu'aux amortissements calculés à partir de valeurs historiques réévaluées (pour le L.E.I.) ou de valeurs à neuf (pour I.K.C.).

Les coûts de production obtenus en 1993 sont relativement proches avec une structure un peu différente, les petits élevages étant davantage représentés dans le modèle du L.E.I. qui sélectionne les exploitations par tirage aléatoire au sein de strates définies par des caractéristiques structurelles. Le modèle I.K.C. se caractérise par un coût alimentaire et de travail plus faible, mais des amortissements, des frais financiers et surtout des divers plus élevés.

2.4. Au Royaume-Uni

Les trois sources retenues mettent en oeuvre des méthodes d'analyse technico-économique avec toutefois deux difficultés : la diversité des systèmes de production (et notamment des poids d'abattage) et la faible taille des échantillons qui, constitués sur le seul critère de l'adhésion à un système de gestion, peut mettre en cause leur représentativité.

La "Meat and Livestock Commission" (**M.L.C.**) publie régulièrement plusieurs références parmi lesquelles a été retenue l'activité de naissage-engraissement avec un poids d'abattage de 85 à 100 kg, soit 54 élevages. Si les charges variables sont rapportées de façon détaillée, les charges fixes sont globales et peu précises.

Les résultats publiés par **Easicare**, société privée de progiciels, portent sur 44 élevages naisseurs-engraisseurs d'une taille moyenne de 286 truies. D'origine comptable, ils sont présentés hors charges supplétives et correspondent à des poids d'abattage très hétérogènes.

Les Universités britanniques, au premier rang desquelles figure celle d'**Exeter**, établissent, à partir d'un échantillon porcin national représentatif, des résultats pour différentes activités dont le naissage-engraissement : faute de poids d'abattage plus élevés, la catégorie des "baconers" (poids de carcasse de 68,6 kg) a été retenue. Les charges fixes sont calculées à partir d'un modèle de calcul dont les hypothèses n'ont pu être totalement explicitées. Les frais finan-

ciers sont ignorés.

Ces trois méthodes présentent des limites qui nuisent à la fiabilité et à la comparabilité des résultats avec les autres pays. Il en résulte des niveaux et surtout des structures de coûts tout à fait atypiques. Les coûts fournis par la M.L.C. sont à un niveau très faible, les frais financiers sont quasi-absents ; celui proposé par Easicare, calculé hors charges supplétives, comporte des charges de frais financiers et d'amortissements très faibles. Les coûts alimentaires sont aussi très hétérogènes. Il semble difficile de conclure sur les coûts britanniques sans éclaircir certains aspects méthodologiques, techniques (bâtiments, etc.), et économiques (financement,...).

2.5. En Belgique

L'Institut d'Économie Agricole (**I.E.A.**) gère le dispositif représentatif de l'agriculture belge dans le cadre de sa contribution au R.I.C.A. européen. Un sous-échantillon de 32 élevages naisseurs-engraisseurs volontaires tenant une comptabilité analytique spécialisée permet le calcul d'un coût de production. La fiabilité des informations est acquise par l'intervention d'enquêteurs des bureaux provinciaux assurant la collecte des éléments spécifiques. La taille de l'échantillon et le mode de sélection des élevages conduisent à une interprétation prudente des résultats.

Le coût total est élevé malgré des charges de structure relativement faibles, en particulier pour les frais financiers (calculés globalement au taux moyen de 5 %) et les amortissements. Le coût alimentaire (64 %) est élevé, en relation avec le niveau des prix d'aliments complets du commerce (qui couvrent la quasi-totalité des besoins), et des performances techniques modestes. Le coût de main-d'oeuvre, calculé à partir des temps de travaux et du salaire moyen d'un ouvrier qualifié, est également élevé.

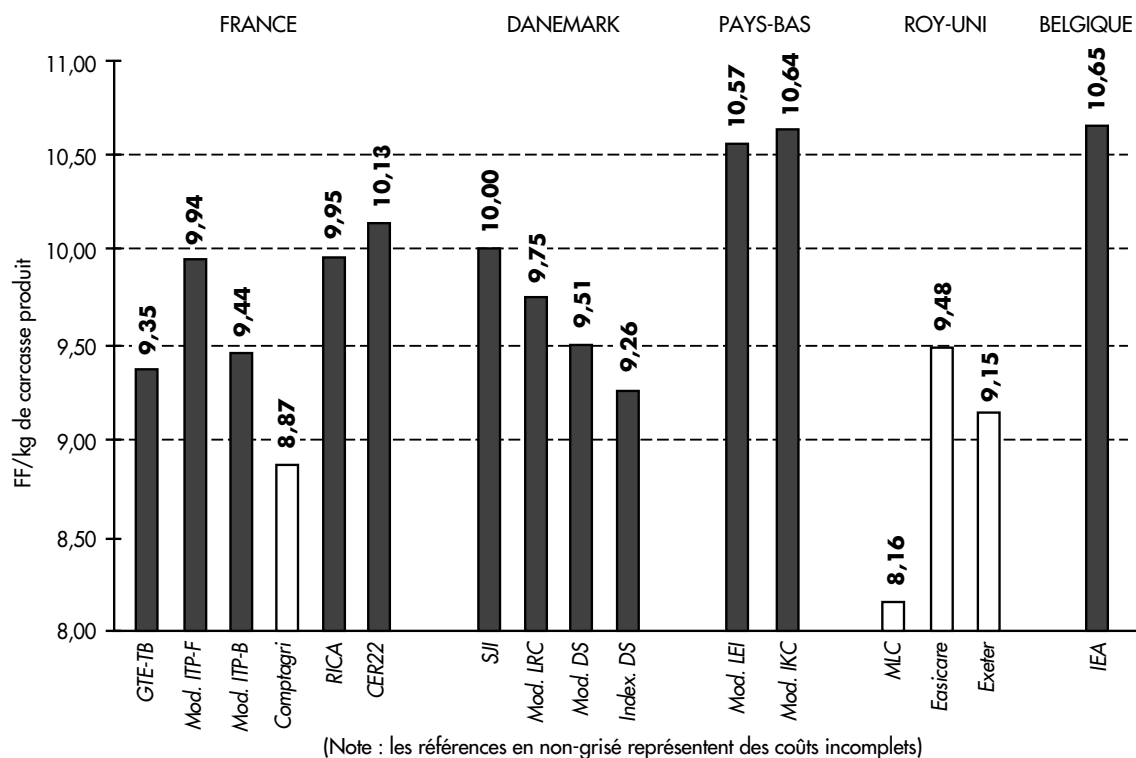
3. COMPARAISON DES RÉSULTATS

Considérant le **coût de production total**, des différences non négligeables apparaissent entre les pays étudiés (figure 1) : en particulier, la Belgique et les Pays-Bas se signalent par des coûts élevés, tandis que le Royaume-Uni présente les valeurs les plus faibles, la France et le Danemark occupant des positions proches à un niveau intermédiaire.

Dans le même temps, on observe dans chaque pays des écarts importants entre les sources étudiées. Cependant, compte tenu de leurs spécificités ou de carences méthodologiques déjà évoquées, les différentes sources ne présentent pas toutes le même degré de comparabilité, voire de fiabilité (en particulier pour les charges de structure).

En raison, soit de leur couverture géographique et/ou de leur représentativité, soit de leurs caractéristiques méthodologiques, on peut rapprocher les deux sources françaises intitulées "modèle I.T.P. - France" et "R.I.C.A.", d'une part, et les deux sources danoises "S.J.I." et "modèle L.R.C.", d'autre part : les coûts moyens danois et français sont assez voisins au taux de change courant en 1993.

Figure 1 - Coûts de production comparés selon la source



De même les sources hollandaises, bien que reposant sur des modalités de construction différentes, fournissent deux estimations très proches (respectivement 10,57 et 10,64). Elles se situent à un niveau élevé si l'on considère la vocation exportatrice très affirmée de ce pays, mais rendent compte du besoin important en capital de l'élevage porcin néerlandais et du coût élevé du travail.

Les sources britanniques présentent des coûts de production très faibles, et cette situation est exclusivement imputable au niveau anormalement bas des charges de structure. A l'exception d'Easicare qui opère dans un cadre comptable limitant les approximations (mais néglige cependant les charges supplétives), les deux autres sources présentent des résultats peu plausibles, et les hypothèses de travail insuffisamment explicites ne permettent pas d'en apprécier la validité.

La hiérarchie des différents pays pour le **coût alimentaire** (figure 2) est légèrement différente: le Danemark présente les niveaux les plus bas (de 5,02 à 5,52); il est suivi de la France et des Pays-Bas, proches l'un de l'autre (le modèle I.T.P. et le R.I.C.A. encadrent les deux sources néerlandaises). Le Royaume-Uni se signale par des coûts alimentaires variables selon la source, et plutôt élevés : de 5,47 pour la M.L.C. à 6,38 pour Exeter; cette situation peut être attribuée au prix élevé des aliments (malgré la pratique assez largement répandue de la fabrication fermière); elle est néanmoins en contradiction avec les bonnes performances observées, à la fois en termes d'indice de consommation et de productivité numérique. Enfin la Belgique pré-

sente le coût le plus important (6,84), en raison de prix d'aliment élevés et de performances techniques modestes. Les Pays-Bas n'occuperaient donc pas une position aussi favorable en termes de coût alimentaire que celle qu'on aurait pu leur prêter a priori.

Par ailleurs, les montants danois devraient en toute rigueur être majorés du coût moyen de fabrication, compte tenu du développement important de l'utilisation fermière des céréales dans ce pays.

Les coûts **non alimentaires** (figure 3) présentent des niveaux voisins en France et au Danemark (pour des raisons parfois différentes), soit 4,10 à 4,40 FF/kg de carcasse. Les Pays-Bas enregistrent des niveaux élevés, avec respectivement 4,80 et 5,21 FF/kg. Les résultats britanniques, pour les raisons déjà évoquées, paraissent difficilement interprétables. Enfin les résultats belges sont également très bas; ils rendent certainement compte pour partie de l'âge des installations porcines belges, mais des raisons d'ordre méthodologique ne peuvent être totalement écartées.

L'analyse des différences entre pays et entre sources d'un même pays doit également être relativisée si l'on considère **la variabilité du coût de production** et de ses principales composantes. Les écarts-types sont rarement disponibles, mais certains éléments (analyses par quartiles, déciles,...) permettent d'approcher cette variabilité dans quelques pays, et mettent en évidence une variabilité du même ordre que celle observée en France, avec un coefficient de variation compris entre 10 et 20 %.

Figure 2 - Coûts alimentaires comparés selon la source

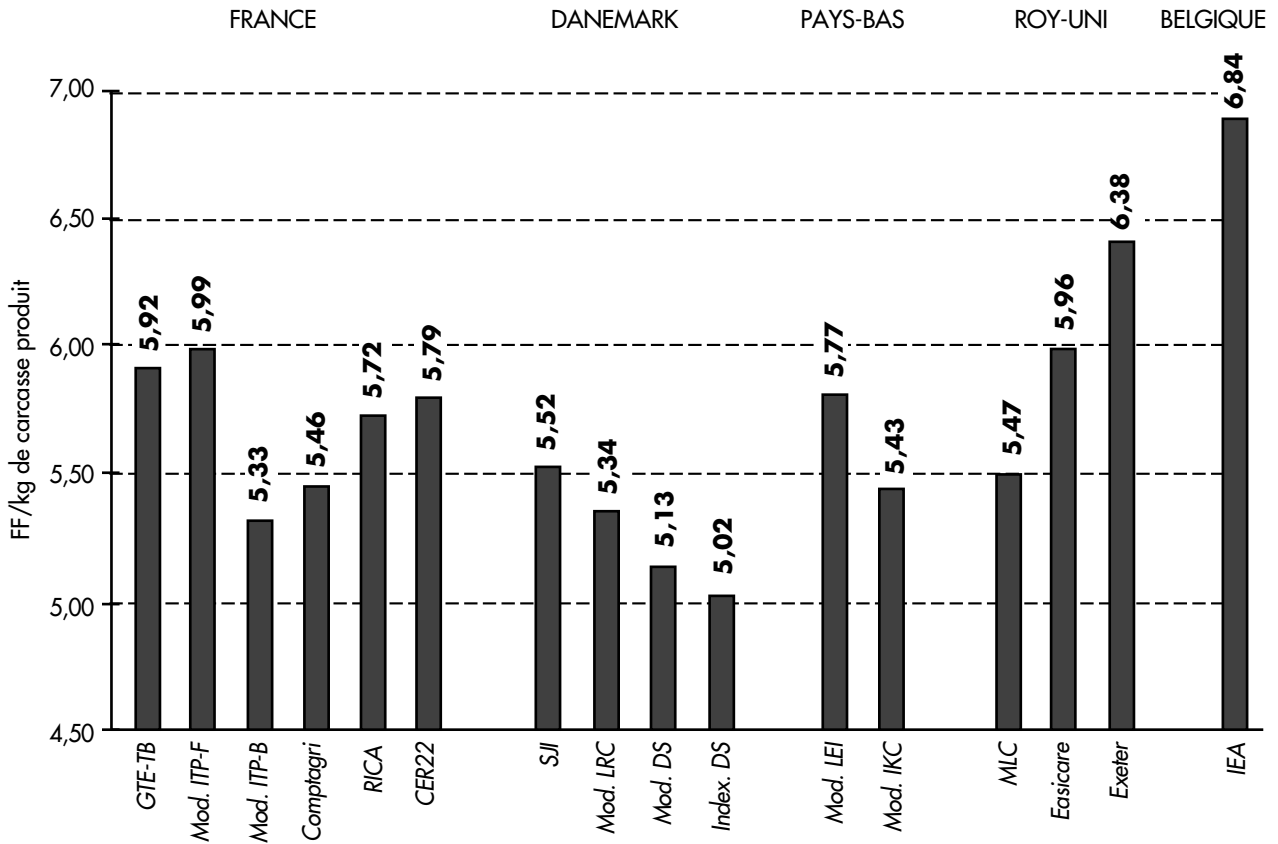
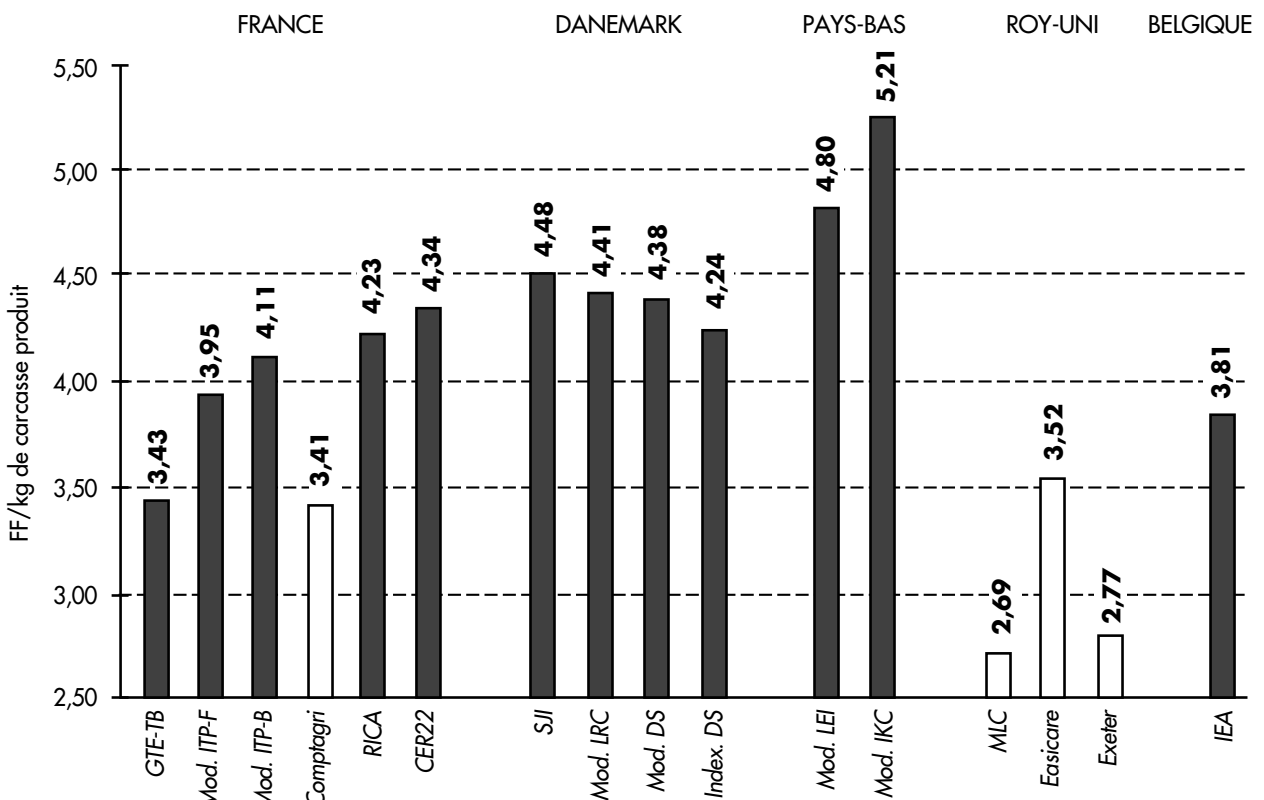


Figure 3 - Coûts non-alimentaires comparés selon la source



(Note : les références en non-grisé représentent des coûts incomplets)

CONCLUSION

Malgré un certain nombre de difficultés, les sources étudiées donnent une image relativement cohérente des coûts de production dans les différents pays étudiés, à l'exception toutefois du Royaume-Uni dont les faibles niveaux observés des charges de structure (imputables pour partie à des particularités méthodologiques) justifient une analyse complémentaire.

Des écarts non négligeables apparaissent entre pays. Si l'on excepte le Royaume-Uni, la France et le Danemark présentent des situations proches et relativement favorables (coûts voisins de 10 FF), tandis que les Pays-Bas, pénalisés par un niveau élevé des charges de structure, se situent au voisinage de 10,60 FF. Enfin la Belgique se signale également par des coûts importants, en raison de prix d'aliments élevés et de performances médiocres.

En termes de coût alimentaire, le Danemark obtient un léger avantage (de 5 à 5,5 FF/kg de carcasse selon la source), devant les Pays-Bas (5,4 à 5,7), puis la France (5,7 à 6,

mais seulement 5,3 à 5,8 en Bretagne). Par contre, le Royaume-Uni et la Belgique se signalent par un coût alimentaire sensiblement plus élevé (respectivement 5,5 à 6,4 et 6,8).

Cependant l'analyse comparée des différentes sources au sein d'un même pays fait aussi apparaître des écarts importants, pour le coût de production total et ses composantes, en relation avec les caractéristiques de la population "représentée" par l'échantillon ou le modèle (dimension économique des élevages, région, ...).

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient l'OFIVAL pour le soutien financier apporté à la réalisation de ce travail, Monsieur J.C.TEUR-LAY, Secrétaire permanent du R.I.C.A. au Ministère de l'Agriculture, pour son aimable et active collaboration, ainsi que tous les partenaires sollicités en France et à l'étranger et dont l'expertise a été précieuse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CENTRE DE GESTION ET D'ÉCONOMIE RURALE des Côtes d'Armor, 1994. Résultats 91/92/93 des éleveurs spécialisés individuels.
- COMPTAGRI-BRETAGNE, 1994. Résultats 1993 des producteurs de porcs bretons.
- DANSKE SLAGTERIER, 1994. Statistics 1993.
- EASICARE COMPUTERS LTD, 1994. Pig Management Yearbook, 6th edition.
- I.K.C (Informatie en Kennis Centrum), 1994. T.E.A.2000 Jaarcijfers vanaf 1981.
- I.E.A.(Institut d'Economie Agricole), 1994. Résultats comptables d'exploitations porcines mixtes (élevage et engraissement) en Belgique. Exercice 1992-93.
- I.T.P.(Institut Technique du Porc), 1994. Porc performances 1993.
- L.E.I.(Landbouw-Economisch Instituut), 1993. Kostprijs van varkensvlees per kg geslacht gewicht in july 1993.
- LANDBOUWSCHAP, 1993. Landelijk biggenprijszschema in july 1993.
- L.R.C.(Landbrugets Rådgivningscenter), 1993. Regnskabsstatistik Landbrug. Landboforeningernes Landsudvalg For Driftsøkonomi.
- L.R.C., 1994. Productionsøkonomi, Svinehold.
- LANDSUDVALGET FOR SVIN, DANSKE SLAGTERIER, 1994. Cost per kg Pig meat in Denmark in 1993.
- LANDSUDVALGET FOR SVIN, DANSKE SLAGTERIER, 1994. Beregnet smågrisenotering pr.12.
- LANDSUDVALGET FOR SVIN, LANDBRUGETS RÅDGIVNINGSCENTER, 1994. Rapport over E-kontrollens resultater (oktober).
- M.L.C.(Meat and Livestock Commission), 1994. Pig Plan Management Services - Quarterly Data sheet 93/2.
- M.L.C., 1994. Pig Yearbook 1993.
- NATIONAL COMMITTEE FOR PIG BREEDING, HEALTH, AND PRODUCTION, 1994. Annual Report.
- SECRÉTARIAT PERMANENT DU RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE, 1994. Analyses spécifiques de l'O.T.E.X. 5013 (non publié).
- SHEPPARD A., 1994. Pig production 1992-93.. Special studies in Agricultural Economics N°25 - University of Exeter.
- S.J.I. (Statens Jordsbrugsøkonomiske Institut), 1994. Økonomien i landbrugets driftsgrene 1993/94 - Serie B nr 78 .
- TEFFÈNE O., SALAÛN Y., 1996. Journées Rech. Porcine en France, 28, 93 - 100.
- TEFFÈNE O., DAUMAS G., 1991. Journées Rech. Porcine en France, 23, 243-254.

Annexe - Coûts de production du porc charcutier en 1993 (en FF/kg de carcasse produit)

Source	FRANCE						DANEMARK			PAYS-BAS		ROYAUME-UNI		BELGIQUE		
	Tableau de Bord ITP	Modèle de coût ITP		Comptabilité Bretagne	RICA	CER 22	SJI	LRC	DS	Indexation DS	LEI	IKC	MLC	Easicare	Exeter	IEA
		France	Bretagne													
Nature	GTE (1)	MTE (2)	CAES (3)	CGES (4)	CAES(3)	MTE (2)	LRC	DS	Indexation DS	LEI	IKC	MLC	Easicare	Exeter	IEA	
Taille de l'échantillon	465	s.o.	72	37	227	492 N 746 E	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	54	44	49	32	
Nombre de truies par élevage	96	100 à 150	151	130	121	97,6 N 1066 E	n.d.	250 NE	n.d.	s.o.	s.o.	198	286	216	115	
COÛT PAR POSTE	5,92	5,99	5,46	5,72	5,79	5,52	5,34	5,13	5,02	5,77	5,43	5,47	5,96	6,38	6,84	
Alimentation	0,24	0,19	0,17	0,08	0,20	0,12	(0,12)	(0,12)	0,11	(0,12)	0,12	(0,16)	0,16	(0,16)	(0,15)	
Renouvellement	0,83	0,77	1,44	1,73	1,39	1,20	0,63	1,22	0,99	1,15	1,67	0,97	1,62	1,05	0,82	
Divers	0,26	0,24	0,37	0,44	0,44	0,22	0,21	0,26	0,22	0,26	0,27	0,27	0,23	0,15	-	
dont frais vétérinaires	0,57	0,53	0,58	1,29	0,95	0,98	0,42	0,96	0,77	0,89	1,40	0,70	1,39	0,90	-	
autres frais	0,61	0,99	0,71	0,72	0,76	0,57	0,67	1,04	1,01	1,30	1,03	0,48	0,17	0,31	0,52	
Amortissements	0,35	0,60	0,67	0,51	0,62	1,01	1,35	0,96	1,09	n.d.	0,82	0,03	0,30	n.d.	0,44	
Frais financiers totaux	0,27	0,44	0,44	-	-	-	-	-	-	(b)	0,50	-	-	-	0,20	
dont à long et moyen terme	0,08	0,16	0,14	-	-	-	-	-	-	0,35	0,32	-	-	-	0,24	
à court terme	1,23	1,25	1,24	1,07	1,20	1,58	1,60	1,04	1,05	1,86	1,57	1,04	1,27	1,24	1,88	
Main-d'oeuvre totale	0,15	n.d.	0,23	0,14	0,15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
dont salariée	1,08	n.d.	0,21	0,22	0,26	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MSA	0,17	0,14	n.d.	0,71	0,79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
(rémunération travail familial)			n.d.	0,11	0,18	(a)	(a)	(a)	(a)	s.o.	s.o.	n.d.	n.d.	n.d.	(a)	
Rémunération capitaux propres	9,35	9,94	[8,87]	9,95	10,13	10,00	9,75	9,51	9,26	10,57	10,64	[8,16]	[9,48]	[9,15]	10,65	
COÛT DE PRODUCTION																

(a) inclus dans les frais financiers totaux

(b) inclus dans les amortissements

[] valeurs estimées

[] coûts incomplets

(1) GTE : Gestion Technico-Économique

(2) MTE : Modèle Technico-Économique

(3) CAES : Comptabilités Analytiques d'Exploitations Spécialisées

(4) CGES : Comptabilités Générales d'Exploitations Spécialisées